

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES,
DE LA FAUNE ET DES PARCS

Méthode d'analyse

MA. 110 – L. lib. 1.0

2023-02-09 (révision 6)

Détermination de la présence de liquide libre dans
les résidus solides : méthode gravimétrique

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction générale de la coordination scientifique et du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (DGCSCEAEQ) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

Renseignements

Téléphone : 418 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : 418 646-5974

Formulaire : www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/reenseignements.asp

Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Pour obtenir un exemplaire du document :

Direction générale de la coordination scientifique et du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

675, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage, boîte 23

Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : 418 521-3848

Ou

Visitez notre site Web : www.environnement.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2023

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-93916-0 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec – 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. Domaine d'application	1
2. Principe et théorie	1
3. Interférence	1
4. Conservation	1
5. Matériel et appareillage	1
6. Réactifs et étalons	2
7. Protocole d'analyse	2
7.1 Préparation du matériel	2
7.2 Dosage	2
8. Calcul et expression des résultats	2
9. Critères d'acceptabilité	2
10. Bibliographie	2
Liste des figures	3
Figure 1 - Schéma du montage pour la détermination du liquide libre	3

1. Domaine d'application

La méthode d'analyse MA. 110 – L. lib. 1.0 sert à déterminer la présence de liquide libre dans les résidus solides. La détermination du liquide libre est mentionnée dans les règlements suivants : le Règlement sur les matières dangereuses, le Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés et le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles.

2. Principe et théorie

La matière solide est déposée dans un filtre à peinture conique. Si une portion du résidu solide passe à travers le filtre et s'égoutte à l'intérieur d'une période de 5 minutes, le solide est considéré comme contenant du liquide libre.

3. Interférence

Le filtre peut se séparer de l'entonnoir en présence de résidus alcalins. Cependant, ceci ne cause pas de problème si l'échantillon n'est pas perturbé.

La température peut affecter le résultat si le test est fait sous le point de congélation du liquide présent dans le résidu. Le test doit être fait à la température de la pièce.

4. Conservation

Les échantillons sont prélevés dans un contenant de plastique ou de verre exempt de contaminants. Un poids de 500 g d'échantillon est requis pour réaliser l'analyse. Les échantillons sont conservés selon les modalités suivantes :

Nature de l'échantillon	Conditions de conservation	Délai de conservation
Solide	Aucun agent de conservation Réfrigérer entre 1 °C et 6 °C	6 mois

5. Matériel et appareillage

Les marques de commerce mentionnées ci-dessous ne le sont qu'à titre de renseignement. Un modèle équivalent d'un autre fabricant peut être utilisé.

- 5.1. Filtre à peinture conique de 50 Mesh \pm 10 %
- 5.2. Entonnoir
- 5.3. Support pour entonnoir
- 5.4. Cylindre gradué ou bécher de 100 ml

6. Réactifs et étalons

Sans objet.

7. Protocole d'analyse

Étant donné que ce test est visuel (absence ou présence), les recommandations des *Lignes directrices concernant les travaux analytiques en chimie*, [DR-12-SCA-01](#), ne sont pas suivies.

7.1 Préparation du matériel

Si l'échantillon contient des particules de plus de 1 cm de diamètre, découper ou concasser. Ne pas le broyer finement.

7.2 Dosage

- 7.2.1. Assembler le montage tel que l'indique la figure 1.
- 7.2.2. Transférer environ 100 g \pm 20 g d'échantillon dans le filtre.
- 7.2.3. Laisser égoutter pendant 5 minutes dans le cylindre gradué ou le bécher.
- 7.2.4. Si une portion de l'échantillon s'est égouttée dans le cylindre ou le bécher pendant cette période, l'échantillon contient du liquide libre.

8. Calcul et expression des résultats

La nature de ce test étant l'écoulement ou non de liquide, cette section ne s'applique pas.

9. Critères d'acceptabilité

Ce test étant visuel, il n'y a pas de critères d'acceptabilité.

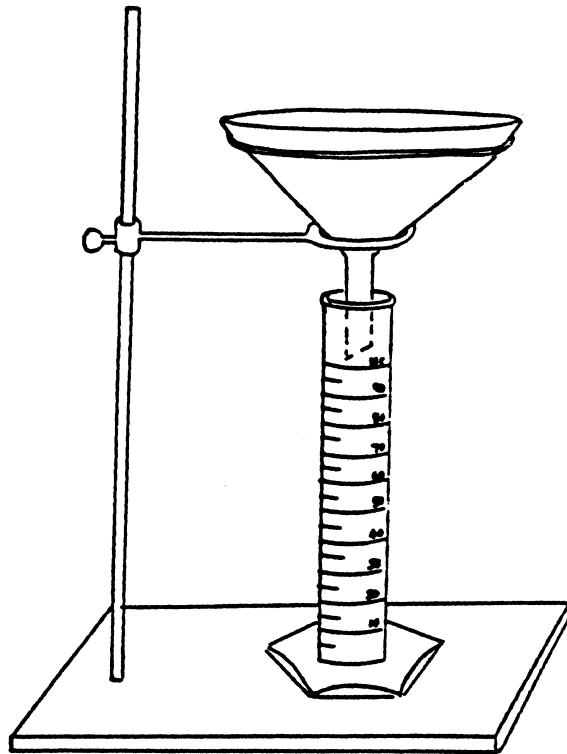
10. Bibliographie

NOTE - Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, se référer à la dernière édition du document.

EPA METHOD 9095A, *Paint filter liquids test*, *Test Methods for Evaluating Solid Waste - Physical/Chemical Methods*, Washington, D.C., 2004.

Liste des figures

Figure 1 - Schéma du montage pour la détermination du liquide libre





**Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faune et Parcs**

Québec 